mité d'initiative pour la natruction du téléski de Verbier

Genève/Martigmy/Verbier, le mai 1944.

Monsieur.

Donnant suite à nos propositions, vous aviez bien voulu souscrire une participation au capital de la S.A. dont nous projetions la constitution pour la construction du monte-pente Verbier-Les Ruinettes.

Vous aviez, par votre geste, contribué au succès de nos démarches. Les souscriptions recueillies, tout en faisant ressortir le grand nombre d'amis que compte la station de Verbier, nous permettaient, en effet, de passer à la constitution de la Société et à la réalisation du projet.

Nous allions donc vous faire part de cette nouvelle et leuverture des chantiers paraissait prochaine lorsqu'un fait nouveau est survenu sous la ferme d'un communiqué de la Direction générale des P.T.T., annonçant la suppression de toutes les courses de cars postaux le dimanché.

Rapportée, puis mise tout de même en vigueur, cette mesure fut tout d'abord considérée comme provisoire et momentanée. Nous mayons malheureusement aujourd'hui qu'elle va durer et qu'elle risque même, si la guerre se prolonge, d'être encore aggravée.

Cette situation a modifié complètement un des aspets de notre projet. Elle influence, en effet, tout notre plan financier, phisque le trafic de week-end représente un élément important des recettes budgetées.

Privée de cet apport après celui du trafic automobile privé, notre seciété verrait ainsi ses recettes amputées de 50 % environ. La rémunication de son capital social deviendrait ainsi bien problématique durant que que que amaées.

Face à cette situation et guidés par la prudence qui n'a cesmé de nous inspirer nous avons décidé de différer momentanément la réalisation de notre projet.

C'est cette nouvelle que nous avons l'honneur de vous communiquer par ces quelques lignes.

Celles-ci nous sont en même temps l'occasion de vous réitérer les remerciements que nous vous avons déjà exprimés de vive voim pour l'intérêt que, d'emblée, vous avez porté à notre initiative et pour l'appui que vous éties disposé à nous accorder.

Cet appui, nous nous permettons de le considérer comme acquis et nous espérons que vous voudrez bien nous le confirmer le jour - prochain nous le souhaitons - où la situation sera redevenue plus normale et où nous pourrons reprendre nos projets.